

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir l'ensemble des conditions d'accès et d'utilisation du compte utilisateur du concours Smart Food Challenge.

L'utilisation de ce compte implique l'acceptation tacite et sans réserve des présentes conditions par l'utilisateur, sous leur dernière version en ligne.

Description du service

Le Département des Bouches du Rhône organise concours (aussi appelé « challenge ») ayant pour objectif de soutenir des projets susceptibles de répondre à des problématiques clairement identifiées sur le territoire du département des Bouches-du-Rhône dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture. Les Organismes s'engagent à fournir des récompenses contribuant directement ou indirectement à la promotion, au développement ou au déploiement dans les meilleures conditions des solutions proposées par les Candidats sélectionnés.

Dans cette démarche, le Département des Bouches du Rhône met à disposition un site internet appelé « Smart Food Challenge » ainsi qu'une plateforme dédiée « EYCOgnistreamer » (dénommé ci-après « le Service ») afin de présenter l'ensemble des informations relatives au concours, ainsi qu'à recueillir les dossiers de candidature.

Dans la suite du présent document, le terme « utilisateur » désigne toute personne physique ayant obtenu l'accès au Service.

ARTICLE 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de fixer les modalités selon lesquelles un utilisateur peut bénéficier du Service.

ARTICLE 2 - Contrat conclu sous forme électronique

L'utilisateur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des Conditions Générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, mais résulte de la création de son compte utilisateur.

ARTICLE 3 – Création d'un compte utilisateur

La création d'un compte utilisateur est nécessaire pour procéder à la candidature du concours Smart Food Challenge en Provence.

Pour créer un compte utilisateur, l'utilisateur devra fournir à minima les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Email
- Nom de l'entreprise ou de l'organisation
- Fonction
- Téléphone
- Localisation
- Pays

Lors de l'activation du compte utilisateur, un mail sera transmis directement sur l'adresse Email renseignée par l'utilisateur. Il sera alors nécessaire d'ouvrir le mail d'activation depuis la boîte mail associée au courriel saisi et de cliquer sur le lien d'activation afin de finaliser l'ouverture du compte utilisateur.

A noter : le lien d'activation inclus dans le courriel d'activation n'est valable que 24h à compter de la réception dudit courriel.

Pour se connecter au compte utilisateur, un utilisateur doit utiliser un mot de passe. Le mot de passe doit être tenu secret pour éviter qu'un tiers non autorisé accède au compte.

Les données accessibles depuis ce compte doivent impérativement demeurer confidentielles, conformément au respect de la vie privée et au Référentiel Général de Sécurité (RGS).

Pour sécuriser un mot de passe, il est nécessaire de choisir un mot de passe composé d'au moins 3 types de caractères parmi les caractères suivants : minuscules, majuscules, chiffres et signes de ponctuation. Par ailleurs le mot de passe doit être d'une longueur supérieure à 10 caractères, et ne doit pas comporter deux caractères identiques d'affilé.

Accès au dossier de candidature

Un fois son compte créé, l'utilisateur peut procéder à la candidature du concours Smart Food Challenge en Provence.

Le dossier de candidature est composé d'un formulaire d'inscription à remplir et de pièces complémentaires exigées dans ce même formulaire.

Les éléments partiellement remplis dans le dossier de candidature peuvent être sauvegardés pour une finalisation ultérieure du dossier de candidature.

Une fois la clôture des candidatures effectuée, les informations et éléments placés dans ce dossier ne peuvent être modifiés.

Formalités de désinscription au service et de suppression d'un compte

La désinscription se fait depuis l'onglet « Mon profil » du compte utilisateur, directement en ligne.

La procédure de désinscription est simple mais emporte des conséquences importantes dont il convient de tenir compte avant de l'engager.

En effet, la suppression d'un compte entraîne la suppression de toutes les données associées au compte: les données du candidat mais aussi la demande de candidature et les documents associés. C'est pourquoi, il est important de s'assurer que les données du compte, potentiellement utiles à l'avenir, ont été récupérées par l'utilisateur en amont de la suppression de son compte.

En cas de suppression involontaire d'un compte, s'inscrire à nouveau ne permettra pas de récupérer les données du compte supprimé.

ARTICLE 4 - Durée et conditions de résiliation

L'utilisation du Service est conclue à compter de la création d'un compte utilisateur, et jusqu'à la fin de la période d'ouverture des candidatures comme précisé dans le règlement du concours.

L'utilisation au Service peut être résiliée :

- A l'initiative du Département
 - A la fin du concours,
 - Suite au non-respect par l'utilisateur des présentes CGU.
- A l'initiative de l'utilisateur, selon les modalités décrites à l'article 3 ci-dessus, paragraphe « Formalités de désinscription au service et de suppression d'un compte ».

ARTICLE 5 – Respect de la réglementation en vigueur

5-1 Règles générales relatives à la diffusion de contenus sur internet

L'utilisateur ne doit pas, sous peine de sanctions pénales, mettre en ligne des contenus illégaux, notamment :

- Faire l'apologie de crimes contre l'humanité.
- Inciter à la commission d'acte de terrorisme ou faire leur apologie.
- Inciter à haine raciale.
- Inciter à la haine à l'égard de personnes en raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle.
- Inciter à la haine à l'égard de personnes à raison de leur handicap.
- Diffuser de la pornographie, notamment infantine.
- Inciter à la violence, notamment, aux violences faites aux femmes.
- Porter atteinte à la dignité humaine.
- Proférer des injures.
- Alléguer ou imputer un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne (diffamation).

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à ne pas mettre en ligne des contenus inappropriés, notamment :

- Sans rapport avec l'objet du Service.
- Comportant des opinions, politiques, religieuses ou philosophiques.
- Contraires aux bonnes mœurs.

L'utilisateur est informé que toutes les informations mises en lignes ainsi que tous les échanges réalisés par le biais du Service font l'objet d'une surveillance par un modérateur et que le Département s'autorise à supprimer, sans avertissement, tout contenu contraire au présent article.

5-2 Usage personnel

Ces démarches en ligne sont mises à la disposition des utilisateurs exclusivement pour un usage personnel et non commercial.

ARTICLE 6 - Conditions d'accès et d'utilisation du site web

L'utilisateur du Service reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder et utiliser ce site internet. L'accès au site et son utilisation nécessitent de disposer de la configuration minimale suivante :

- Internet Explorer 11
- Edge
- Firefox >= 52 (ESR) de 2017 supportant encore XP et Vista
- Chrome >= 50 (avril 2016) supportant encode XP et Vista
- Safari (sans problème de version), mais uniquement sur Mac OS X

L'accès au Service est possible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 sous réserve de la survenance d'un cas de force majeure (tel que reconnu par la jurisprudence des tribunaux français et communautaires), des pannes éventuelles ou de toute opération de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du site.

Le site est « Responsive » et permet une utilisation sur tablette ou mobile via les navigateurs susmentionnés.

ARTICLE 7 – Confidentialité et Données personnelles

Confidentialité

Les organisateurs, les personnes mandatées par les organisateurs, et en particulier les experts et les membres du jury, s'engagent à traiter les informations spécifiées comme confidentielles par le candidat dans leur dossier de candidature comme telles. Ces informations ne pourront pas être divulguées sans l'accord écrit préalable des candidats.

Les organisateurs sont néanmoins autorisés à l'égard de chaque participant, sans considération de quelque nature que ce soit, à communiquer à la presse et publier sur le site les informations suivantes : le nom de votre organisation, les photos de votre équipe, votre logo, un lien vers votre site Internet ou vers vos réseaux sociaux, les caractéristiques principales et non confidentielles du projet.

Données personnelles

La participation au Smart Food Challenge en Provence nécessite la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel géré par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Ce traitement a pour finalité l'organisation du challenge. Il permet au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :

- de recueillir et étudier les candidatures des participants au challenge ;
- le cas échéant, de contacter les candidats pour les tenir informés des suites de leur candidature ;
- de communiquer sur l'évènement auprès de la presse, sur son site Internet et ses pages des réseaux sociaux.

Ce traitement de données relève de l'intérêt légitime poursuivi par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Les données traitées sont les suivantes :

- données d'identification (nom, prénom) ;
- données relatives à la vie professionnelle (organisation au nom de laquelle le participant soumet sa candidature ; adresse de courrier électronique, fonction, localisation de l'organisation, numéro de téléphone professionnel, pays) ;
- photographie(s)

Seules des informations pertinentes doivent être fournies par les participants.

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- les partenaires associés au challenge ;
- Ernst & Young Advisory en tant que sous-traitant de l'organisateur du challenge, à des fins d'assistance pour le pilotage du challenge.

Les données sont conservées pendant une durée d'un an à compter de la date de fin du challenge.

Les demandes d'exercice des droits relatifs aux données personnelles (accès, rectification, suppression, opposition au traitement, limitation du traitement) peuvent être formulées :

- directement auprès du Délégué à la Protection des Données.

Adresse postale :

Département des Bouches-du-Rhône
A l'attention du Délégué à la protection des données
Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13256 Marseille Cedex 20

Courriel : [dpo13\[at\]departement13.fr](mailto:dpo13[at]departement13.fr)

Par ailleurs, un traitement est effectué par Ernst & Young Advisory (EY) en tant que fournisseur de la plateforme d'inscription, à des fins de création d'un compte utilisateur et d'utilisation de la plateforme. Ce traitement relève de l'intérêt légitime poursuivi par EY.

Les données traitées sont les suivantes :

- données d'identification (nom, prénom, adresse email, mot de passe) ;
- logs.

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les administrateurs de la plateforme et les administrateurs du challenge ;
- Les prestataires techniques auxquels EY a recours à des fins de support informatique sur la plateforme.

La plateforme est hébergée sur des serveurs au sein de l'Union Européenne.

Les données des utilisateurs sont supprimées au bout d'un an d'inactivité sur la plateforme. Les données de logs sont conservées pendant 6 mois.

Le service du délégué à la protection des données d'EY est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement (accès, rectification, suppression, opposition au traitement, limitation du traitement. Ses coordonnées sont les suivantes : dpo@fr.ey.com (afin de faciliter le traitement de votre demande, nous vous remercions de bien vouloir la libeller « Smart Food Challenge en Provence »).

Enfin, si vous estimez que vos droits ci-dessus ne sont pas respectés, vous pouvez à tout moment saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante

: 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS Cedex 07 Téléphone : 01.53.73.22.22 Ou sur internet : www.cnil.fr

ARTICLE 8 – Mise en garde générale et données personnelles

Le Département traite l'ensemble des données collectées dans le cadre du Service selon les conditions décrites à la rubrique « confidentialité et données personnelles ».

Notamment, conformément à l'Article 5-1-f du RGPD, le Département traite les données à caractère personnel de façon à garantir une sécurité appropriée de ces données afin de limiter leur perte, leur destruction ou leur usage illicite.

Conformément à l'Article 34 du RGPD, si malgré les mesures de sécurité mises en œuvre par le Département, une violation de données personnelles susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés de l'Utilisateur était détectée, l'Utilisateur concerné serait averti de cette violation dans les conditions prévues par le RGPD.

Toutefois l'Utilisateur accédant au Service par l'intermédiaire des réseaux de communications de l'Internet, il déclare en connaître les risques et les accepter. Il reconnaît notamment que les informations qui y transitent ou y sont stockées peuvent être interceptées ou altérées contre la volonté du Département.

Il est donc fortement recommandé à l'utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires afin de se prémunir contre les effets de la piraterie, notamment en adoptant une configuration informatique sécurisée et adaptée, par la mise en place d'un logiciel de détection de virus régulièrement mis à jour.

De plus, le Département ne saurait être tenu pour responsable de la mauvaise utilisation des informations ou des services par l'Utilisateur.

Enfin, dans un souci d'amélioration continue, le Département remercie les utilisateurs du présent site de lui faire part d'éventuelles omissions, erreurs typographiques ou corrections, en formulant une demande directement à l'adresse :

smartfoodchallengeenprovence@departement13.fr.

ARTICLE 9 – Cookies

L'utilisateur est informé que, lors de ses visites sur le site, un cookie technique (cookie strictement nécessaire) peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation.

Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'être informé de la présence du cookie et de le refuser (se reporter à la notice d'aide de son logiciel de navigation).

Informations sur les cookies

Lors de votre consultation du site, des informations relatives à votre navigation sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers appelés "Cookies" installés sur votre terminal (ordinateur, tablette, Smartphone, etc.).

Ces cookies sont émis par le portail « compte utilisateur » ou par des partenaires tiers dans le but de faciliter votre navigation sur notre site. Ces cookies ont pour but de collecter et de stocker des informations relatives à votre navigation sur le site afin de vous adresser des services personnalisés.

Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un petit fichier contenant diverses informations textuelles. Il est déposé sur votre terminal (ordinateur, tablette, smartphone...) via votre navigateur, par le site web que vous visitez.

Les différents types de cookie

On distingue 4 types de cookies :

- Les cookies techniques (strictement nécessaires). Ils sont indispensables au fonctionnement du « compte utilisateur » et vous permettent d'accéder notamment à des espaces sécurisés tels que votre compte, etc. Sans ces cookies, il ne serait pas possible d'utiliser le site web dans des conditions normales.
- Les cookies analytiques ou de performance. Ces cookies permettent de connaître l'utilisation et les performances du site visité et d'en améliorer le fonctionnement. Ils portent par exemple sur les pages les plus consultées, les requêtes faites dans notre moteur de recherche etc.
- Les cookies fonctionnels. Ces cookies permettent de mémoriser les choix que vous faites dans le but d'améliorer votre expérience sur notre site. Ils sont par exemple utilisés pour vous reconnaître lorsque vous revenez sur le site, pour retenir les choix que vous avez fait comme par exemple votre magasin préféré, les articles que vous avez mis au panier etc.) et fournissent des éléments améliorés et personnalisés.
- Les cookies publicitaires. Ces cookies collectent des informations sur vos habitudes de navigation dans le but de vous présenter des publicités adaptées à vos centres d'intérêt. Ces cookies enregistrent votre visite sur notre site, les pages que vous avez visitées et les liens que vous avez suivis ainsi que votre navigation en dehors de notre site. Ils sont également utilisés pour limiter le nombre de fois où vous voyez une publicité ainsi que pour mesurer l'efficacité des campagnes publicitaires. Ils sont généralement placés par des tiers avec notre permission. Le refus de ce type de cookie n'a pas d'impact sur l'utilisation de notre site et n'empêche pas l'affichage de la publicité sur notre site ou sur Internet de manière générale.

ARTICLE 10 - Liens hypertextes

Les liens hypertextes mis en place dans le cadre du présent site web en direction d'autres ressources présentes sur le réseau internet et, notamment, vers ses partenaires, sont clairement identifiés et font l'objet d'une autorisation préalable des sites pointés. Le Département s'engage à faire cesser les liens hypertextes à la première demande des institutions et des entreprises à qui appartiennent ces sites dans un délai raisonnable.

Les liens hypertextes en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet ne sauraient engager la responsabilité du Département.

Le Département doit donner son autorisation par écrit préalablement à la mise en place d'un lien hypertexte en direction du Service Compte utilisateur unique et se réserve la possibilité de faire supprimer ce lien à tout moment.

Les demandes d'autorisation sont à adresser à :

Département des Bouches-du-Rhône
Direction de la Communication, Presse, Evènements
Service Image et communication digitale
52 avenue de Saint Just - 13256 cedex 20 Marseille